

Conseil municipal Floirac du 11 mars 2019

Intervention Philippe Verbois - Faisons Mieux ensemble

Débat d'orientations budgétaires 2019 délibération n°1

Les années passent, dans votre manière d'administrer financièrement notre commune, beaucoup de choses ne changent pas :

- Le débat d'orientation budgétaire est purement formel : un débat le 11 mars et un budget voté le 10 avril, soit 5 jours avant la date limite
- Le taux d'exécution des dépenses d'investissement est toujours très faible : 59%. Les montants des investissements inscrits au budget de l'année ont donc depuis des décennies une chance sur deux d'être exécutées
- Le produit fiscal est particulièrement dynamique 12 M€ soit +4,3 % en 2018
- Les charges de fonctionnement 2018 augmentent encore : pour vous faire des économies c'est augmenter doucement
- Les impôts en 2019 vont une nouvelle fois augmenter pour les floiracais puisque les bases vont augmenter. Dans le dossier que vous nous avez remis figure la part des ménages imposés en 2015 sur la métropole, et à Floirac en particulier : 47,3%. Et bien évidemment ce taux a des conséquences directes sur les ressources de notre collectivité et sur la charge d'impôt que doit supporter les contribuables ; Mais ce taux est aussi la conséquence directe de la volonté de votre majorité de maintenir un taux de logement sociaux aussi élevé. Les logements sociaux sont nécessaires mais la répartition doit être davantage équilibré entre les communes de la Métropole. Mais pour cela, il faudrait que nous envoyions à la Métropole des élus qui pèsent sur les décisions, ce qui n'est manifestement pas le cas. Cela aussi ne change pas .

Il y a toutefois des évolutions , des changements notables :

- Les dotations versées par l'Etat ne diminuent plus, les baisses de la DGF étant compensées par des augmentations de la dotation de solidarité urbaine
- Les documents qui nous sont remis pour préparer ce débat. Les deux malheureuses pages qui nous étaient proposées il y a dix ans ont laissé place à un dossier un peu plus étoffé, avec des tentatives louables de prospective financière. C'est une demande que vous fait depuis 2008, et une

recommandation de la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport.

- La chambre régionale vous faisait aussi remarquer que le taux d'absentéisme des agents de la commune était élevé et que vous deviez faire respecter la durée légale du travail ; pour cette durée légale, ce sera le cas en 2019 et vous avez estimé l'impact à l'équivalent de 11 agents. Qu'allez vous faire de cette ressource supplémentaires ??? Je vous propose d'affecter ces moyens supplémentaires à l'entretien de notre patrimoine qui en a tant besoin...
- La Chambre vous demandait aussi de provisionner le risque financier afférent à l'emprunt à risque souscrit en 2006. En commission des finances le 28 février M. NAFFRICHOUX m'avait indiqué que les taux d'intérêt 2018 de cet emprunt me seraient transmis avant le conseil. Je les attends encore. Avez-vous quelque chose à cacher ? Je rappelle que la majorité a souscrit un emprunt qui se voit appliquer un taux non plafonné dans l'hypothèse les taux d'intérêts britanniques seraient plus bas que les taux d'intérêts de l'Euro. Grace à vous, les floiracais sont directement concernés par le Brexit et par la crise italienne qui pourrait avoir des conséquences dramatiques sur les finances communales.